

PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS REUNION DU 5 JUIN 2007

Etaient présents : - Sylvie BLONDEL - Ghislaine DELEPINE - Sylviane DEFRENE - Claude LACORNE - Michèle ABID

Etaient excusés : Patrick ANDRIEU - Béatrice MONVILLE – Pascal ROGER - Françoise DUBOSC

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès verbal du 3 MAI 2007 est approuvé.

2. NETTOYAGE DES VITRES

La prestation a été effectuée le 25 mai par le CAT Porte Océane.

3. RAPPEL POUR L'ATTRIBUTION DES BADGES

Le service du personnel de chaque organisme doit formuler une demande écrite auprès de l'AREOS ou du restaurant d'entreprise pour tout nouvel agent souhaitant y déjeuner, et ce dans les délais les plus brefs.

4. ECHEANCE DE PAIEMENT

A la demande de l'AREOS, le CE a interpellé la Direction de la CPAM, suite à des retards de paiement récurrents. Rappelons que ces retards occasionnent des frais bancaires, d'autant que la CPAM représente 70% du montant des factures. L'AREOS souhaite la prise en charge par la CPAM des agios et intérêts perdus (voir annexe 1).

5. RECENSEMENT DES CLIENTS EXTERIEURS AUX ORGANISMES

En prévision des nouvelles dispositions d'accès à l'immeuble, un recensement des personnes extérieures à l'organisme a été fait, notamment les clients du restaurant.

Nouvelle procédure :

Badge d'entrée dans l'immeuble et badge de caisse : 15€

6. PANIER REPAS A EMPORTER

Il est rappelé que les salades ou plat à emporter sont facturés sans admission, d'où un prix réduit.

Il convient donc de **ne pas les consommer sur place**.

La prochaine réunion du bureau est fixée au mardi 4 septembre 2007 à 10 heures.

La séance est levée à 11H 30

P/ Le Président de l'AREOS

Claude LACORNE